



Rapport d'activité des Maisons de l'enfance en Polynésie française



(année 2014 et premier trimestre 2015)



Rapport d'activité des Maisons de l'enfance en Polynésie française

1. INTRODUCTION

L'évolution progressive des besoins des parents, d'une part, et celle des pratiques et préconisations des professionnels, d'autre part, ont généré au cours des cinquante dernières années une forte diversification des modes d'accueil collectif du jeune enfant, tant qualitativement que quantitativement.

Le soutien à la parentalité mérite d'être considéré comme un investissement social "rentable" permettant de renforcer la cohésion sociale et d'éviter des interventions curatives ultérieures : il tente non seulement de répondre à une demande mais également de promouvoir le « bien-être des parents » pour un « bien devenir » des enfants. Pour ce faire, il convient de banaliser le recours à ce type de services en évitant tout risque de stigmatisation ou de prescription, en répondant de manière concrète aux nouveaux besoins exprimés ou ressentis par les parents. Les mutations sociétales impliquent également une raréfaction des transmissions intergénérationnelles avec de plus en plus de jeunes familles nucléaires vivant loin du mode de famille élargie qui faisait naguère référence. Or, Le regard porté sur l'enfant a considérablement évolué. La recherche neuroscientifique a démontré l'importance pour le jeune enfant de sa prise en charge précoce sur le plan affectif, éducatif, de l'éveil et au plus près de ses besoins dans l'intérêt de son développement ultérieur : de l'acquisition de ses compétences, de son autonomisation, de sa socialisation et de son entrée dans les apprentissages. Ceci est d'autant plus important que l'enfant est issu d'un milieu défavorisé, porteur d'un handicap, d'une maladie chronique... Des études tendent à montrer que le repérage précoce des dysfonctionnements du lien mère-enfant, l'accompagnement à la parentalité sont essentiels en prévention des maltraitances, prévention de l'échec scolaire et de la déscolarisation mais aussi en prévention des actes d'incivilité, de la délinquance et des conduites à risque. Favoriser l'immersion précoce du très jeune enfant dans un bain langagier riche réduirait également à termes les inégalités scolaires. L'accueil en structure des jeunes enfants ne doit plus être conçu seulement comme un mode de garde au service des parents, mais avant tout comme des lieux d'éducation au service du développement des enfants, notamment des plus défavorisés.

La période de 0 à 3 ans est primordiale dans le développement de l'enfant. Agir dès cette période-clé du développement de l'individu, où les inégalités sociales ont l'impact le plus lourd mais où l'action publique peut, justement, être la plus efficace et la plus pertinente est un des enjeux en faveur de la création de ces Maisons de l'Enfance.

Ainsi, il n'est plus envisageable de dissocier l'accueil et l'éveil de l'enfant sans penser soutien à la parentalité et notamment, qualité du lien mère-enfant. Dans une société en mutation, il s'agit de répondre à une demande croissante émanant des parents mais aussi des services publics : comment promouvoir le bien-être des parents pour un meilleur devenir des enfants ?

L'existence d'impacts favorables pour les usagers de ces actions n'est plus à démontrer. Le soutien à la parentalité mérite d'être considéré comme un investissement social "rentable" permettant de renforcer la cohésion sociale et d'éviter des interventions curatives ultérieures.

2. HISTORIQUE

Dans le cadre du Pacte de Progrès et du contrat de développement, un partenariat Etat-Pays a été acté en 2009 pour développer en Polynésie française l'accueil de la petite enfance au sein de communes volontaires. C'est ainsi que le 23 juillet 2009, l'Etat et la Polynésie française s'engageaient en signant la convention de financement n°183 09, dans la voie de la modernisation de l'accueil de la petite enfance et de l'accompagnement des parents de jeunes enfants. Cette convention a permis le financement de la construction de Maisons de l'enfance sur des terres domaniales ou municipales dans les communes s'inscrivant à ce double projet. Ont été finalement retenus 5 projets : Punaauia, Faa'a, Taravao, Uturoa, Taiohae.

Initialement pressenti comme référent technique puis écarté du projet, ce n'est qu'en février 2013, que le Fare Tama Hau a, à nouveau, été associé à ce projet et qu'une nouvelle relance de la réflexion Pays-Etat-Commune s'est engagée afin de doter d'un projet d'établissement original et innovant chaque structure. Le Fare Tama Hau a alors eu la charge de proposer une définition des Maisons de l'Enfance, avec le double volet d'accueil de la petite enfance et de soutien à la parentalité. En juin 2013, une note en conseil des ministres confirmait le Fare Tama Hau en soutien technique de ce projet et c'est en décembre 2013 que le Gouvernement lui confiait les missions de gestion et coordination par arrêté. La lettre de mission qui nous était adressée début d'année 2014, n'autorisait l'ouverture que de 3 maisons (Faa'a, Punaauia, Taravao) en 2014 et celles d'Uturoa et Taiohae étaient différées en 2015 pour des raisons budgétaires. Cependant la non inscription de ces dernières au budget 2015 par le gouvernement différera à nouveau leur ouverture.

3. MISSIONS

Envisagé dans une perspective de développement local, l'intérêt d'une Maison de l'enfance est de pouvoir créer un espace de service public de proximité pour les familles du territoire. Ainsi est né ce projet des Maisons de l'Enfance comme un outil fédérateur autour de la famille dans un objectif de cohésion sociale. L'objectif de ces structures, en fonction des besoins identifiés dans chaque commune, est de faire bénéficier sur un même site, d'activités émanant de différents services: multi-accueil, relais assistante maternelle, lieu d'accueil enfants/parents, permanences liées à des thématiques « petite enfance », structures passerelles avec l'école maternelle, espaces de médiation... Ces différents accueils ont pour condition de faire évoluer le jeune enfant dans un cadre éducatif, sanitaire et social favorable à son épanouissement et donner ainsi à ses parents, l'opportunité d'exercer une activité, professionnelle ou non, de lutter contre l'isolement ou l'exclusion sociale et de trouver sur un même site, au plus près des familles une multiplicité de services.

Ces structures sont dimensionnées pour accueillir 35 enfants au plus, dans des conditions correspondant aux normes d'hygiène et de sécurité en vigueur. Ces nouvelles structures se veulent complémentaires et non concurrentes des crèches et garderies existantes. Pôle d'exemplarité en matière d'accueil du jeune enfant, elles permettront le soutien et la formation continue des assistantes maternelles agréées. Autour de cet espace, il sera également possible de mettre en place une dynamique de rencontres et d'échanges pour informer les parents ou futurs parents sur la prise en charge de leurs enfants, pour répondre aux difficultés qu'ils rencontrent dans leur rôle d'éducateur, avec l'intervention des professionnels concernés, en partenariat avec les associations, organismes et administrations concernées.

La petite enfance est une période cruciale où les inégalités sociales en termes de santé globale doivent être prises en charge. Les conditions favorables ou non dans lesquelles se développent le jeune enfant auront un impact direct sur son développement émotionnel, relationnel et cognitif immédiat et à long terme des conséquences sur son état de santé à l'âge adulte mais aussi sur son insertion sociale à venir. Agir sur les déterminants socio-environnementaux est un levier majeur de lutte contre les inégalités sociales. Faire de la prévention primaire en soutenant et valorisant les parents dans leur rôle et fonction, une priorité, c'est aussi adopter et faire adopter très tôt de bonnes habitudes en termes d'hygiène alimentaire et de vie. Centraliser sur un même lieu de nombreuses actions de sensibilisation et d'information répond à des besoins en termes de prévention primaire.

Ainsi ce projet polynésien de Maisons de l'Enfance laisse la part belle à l'originalité, à la créativité. Si chaque structure s'est dotée d'un modèle architectural différent, chacune de ces 5 structures aura aussi un modèle de fonctionnement unique, répondant en termes d'accueil d'enfants et de proposition de services aux parents, au plus près des besoins profilés par l'état des lieux dans chaque commune. Il s'agit donc de mettre en œuvre un chantier innovant et ambitieux, nécessitant une réflexion collective et la mise en place d'un partenariat volontairement large pour répondre tant aux besoins complexes des familles que pour répondre à des vicissitudes de frais de fonctionnement. Il semble pertinent d'utiliser au mieux les ressources humaines des divers Services du Pays, comme celles des associations volontaires. Chaque structure aura à tisser individuellement un partenariat basé sur des liens de proximité avec les divers services et associations partageant les mêmes missions de prévention, d'éducation et d'accompagnement des enfants et des familles. L'objectif étant de construire un projet avec un enjeu

commun de bien-traitance, avec la mise en œuvre de synergies et de compétences croisées dans le but d'affiner la qualité et la pertinence de l'accompagnement des familles, le savoir des uns enrichissant le savoir collectif.

4. FINANCEMENT ET BUDGET

En termes de financement, la convention précitée répartissait les parts respectives de l'Etat (65,66 %) et du Pays (34,34 %), concernant initialement 6 structures, pour un montant total de 710 000 000F CFP TTC. Le coût estimé pour chaque structure d'environ 350m², était de 118.000.000 F CFP TTC.

Un budget prévisionnel de 15 millions par structure permettra le fonctionnement de ces Maisons auquel on ajoute une AP millésimée en investissement de 20 millions pour la remise en état de ces constructions inoccupées depuis 2 à 3 ans, ayant subi diverses dégradations voire actes de vandalisme.

La CPS a octroyé une subvention sur un fond de prévention pour doter 3 structures en meubles pour enfants et matériel éducatif et pédagogique pour un montant de 2.5 millions par Maison.

5. RESSOURCES HUMAINES

La gestion et la coordination de ces Maisons de l'Enfance sont centralisées au Fare Tama Hau. Le Fare Tama Hau a été chargé de recruter une EJE (ou ES) et 2 agents sociaux, titulaires d'un CAP Petite enfance par structure. Chaque équipe soutenue par la coordinatrice est chargée en fonction des besoins repérés dans chaque commune d'organiser la mise en œuvre d'activités d'accueil parents-enfants, l'organisation de visites médiatisées, classes passerelles, ateliers pour les futurs et jeunes parents (type café-parent) mais d'autres activités comme vacations de nutrition, groupe de parole des sages-femmes, atelier bébé-massage, jardin partagé, rencontres avec les associations d'aide aux victimes, de lutte contre les addictions, ateliers autour du conte et des cultures...devra privilégier une mutualisation et optimisation des ressources humaines provenant du milieu associatif comme des services du Pays ou de la commune de façon à maîtriser les dépenses en fonctionnement.

Si certains postes ont été pourvus par mutation interne, le recrutement de certains agents a été particulièrement laborieux du fait d'un circuit administratif extrêmement lent. Ainsi le second agent social de Faa'a n'a été effectivement recruté qu'en février 2015 ! Heureusement le retard du chantier de Taravao a permis une ventilation du personnel sur les 2 maisons notamment lors de l'épidémie de chikungunya.

6. INAUGURATION ET ORGANISATION

Après plusieurs mois de remise en état des Maisons par le service de l'équipement, la Maison de Faa'a (MEFA) a été inaugurée le 15 mai 2014 à l'occasion de la journée internationale de la Famille et celle de Punaauia (MEPU) le 30 octobre 2014 en même temps que la signature du CLSPD par la commune de Punaauia.

En raison des actes de vandalisme réitérés à la Maison de Faa'a, un vigile de la Présidence est hébergé sur place afin de surveiller les abords. Une convention a été signée avec des prestataires de service pour l'entretien de ces Maisons et de leur jardin.

Avant les travaux de Puurai, une quarantaine de bénévoles de l'église mormone a gracieusement assuré le nettoyage de la maison.

La commune de Faa'a a mis à disposition une parcelle de terre attenante pour offrir un jardin partagé.

La communication s'est faite par voie de presse, radiophonique et télévisuelle tant au moment de l'inauguration que lors de l'organisation de la Journée Mondiale des Droits de l'Enfant à la MEFA. Un programme est adressé par chaque Maison aux divers partenaires (mairie, écoles, dispensaire, CCSPMI, service social, pharmacies, garderies, cabinets de sages femmes et de médecins). Le planning est aussi sur le site du FTH et sur la page Face book du FTH.

7. FONCTIONNEMENT ET BILAN CHIFFRÉ PAR ACTIVITÉ ET PAR MAISON

7.1 Actions mises en place à la MEPU (Maison de l'Enfance de Punaauia) en 2014:

- Le lieu d'accueil Enfants / Parents (sur 2 mois d'activité)

Ouvert tous les jours de 8h à 11h30, c'est un lieu libre, gratuit et anonyme qui participe à l'éveil et à la socialisation de jeunes enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leur(s) parent(s). C'est aussi un lieu de soutien et d'écoute pour les parents.

C'est l'espace d'accueil qui reçoit le plus de familles actuellement.

En tout, pour le mois de **novembre** 47 enfants différents ont fréquenté le lieu d'accueil enfants/ Parents : 20 filles et 27 garçons.

Sur le mois, **86 accueils** ont été effectués avec une moyenne de 4,5 enfants par jour.

Au niveau de la tranche d'âge nous pouvons constater qu'il y a une majorité d'enfants entre 0 et 1 an et entre 2 et 3 ans. Seulement 2 enfants entre 4 et 5 ans ont participé à cet espace. On constate également une forte fréquentation des enfants qui ont plus de 5 ans, ceci s'explique par le fait que ce sont très souvent des enfants accompagnant leur petit frère ou leur petite sœur.

Au mois de **décembre**, 42 enfants différents ont fréquenté le lieu d'accueil enfants / parents : 23 garçons et 19 filles. **133 accueils** ont été effectués avec une moyenne de 5,5 enfants par jour. On remarque une moyenne de 10 enfants par jour pour la 3^{ème} semaine de décembre.

A noter, les enfants ayant déjà fréquenté le lieu reviennent régulièrement. Nous constatons tout de même une petite baisse de fréquentation au début du mois de décembre qui s'explique par les fortes pluies mais aussi par l'épidémie de chikungunya. Nous constatons également un pic de fréquentation la 3^{ème} semaine du mois de décembre qui correspond aux vacances scolaires.

Au total **71 enfants différents** ont fréquenté l'espace d'accueil parents-enfants de la maison de l'enfance de Punaauia durant ces 2 mois d'activité

- Les ateliers dirigés (1 mois et demi d'activité)

C'est un espace d'accueil qui a ouvert tout d'abord les mercredis après-midi de 13h30 à 15h pour les 2 dernières semaines de novembre et à partir du mois de décembre les mercredis matins et après-midis ainsi que les vendredis matins.

Ces temps d'activités dites dirigées vont permettre à l'enfant d'apprendre à suivre des règles et une consigne données par l'adulte. L'objectif est de le préparer pour sa rentrée scolaire en lui offrant la possibilité d'acquérir les pré requis. Peu à peu, l'enfant va apprendre à se poser, à être attentif mais aussi à partager. Il va également pouvoir faire travailler son imagination à travers les différents temps de cet atelier. En étant au contact d'autres personnes le langage de l'enfant va se développer et s'enrichir.

L'accompagnement par la famille est également essentiel et facilitera l'entrée à l'école. L'enfant se sentira alors valorisé dans son travail et le parent impliqué, le lien parent-enfant ne pourra donc qu'être renforcé. En rencontrant d'autres familles, les parents pourront aussi échanger et ainsi lutter contre l'isolement social dont ils peuvent parfois être victimes.

En novembre : 1 seul enfant a participé le mercredi après-midi. Après avoir concerté les familles sur la raison du désinvestissement de ce lieu, il en est ressorti que l'horaire ne convenait pas car les enfants faisaient la sieste. En équipe, il a alors été décidé d'instaurer un atelier dirigé le mercredi matin et un autre le vendredi matin tout en maintenant celui du mercredi après-midi.

Au mois de décembre la fréquentation de cet espace a augmenté avec 3 et 2 enfants pour les 2 premières semaines et un pic à 11 enfants la 3^{ème} semaine, pendant les vacances scolaires. L'après-midi du mercredi, nous avons également reçu 3 enfants. Le vendredi de la 3^{ème} semaine seulement 2 enfants étaient présents s'expliquant certainement par la forte pluie de ce jour-là. Les deux dernières semaines du mois de décembre nous avons accueilli 6 enfants pour les ateliers du mercredi et 2 pour le vendredi.

La plupart des enfants ayant participé à cet espace d'accueil sont des enfants qui fréquentaient déjà le lieu d'accueil enfants / parents. Les enfants sont le plus souvent accompagnés par leur maman. La communication autour de ce projet est donc à lancer afin de continuer l'augmentation de fréquentation.

- **Les ateliers sage-femme (un atelier toutes les 2 semaines)**

Pour le premier atelier avec une sage-femme, la fréquentation a été de 4 parents. Le deuxième atelier, initialement prévu la 2ème semaine du mois de décembre a été annulé par la sage-femme, malade. Le deuxième atelier sage-femme a donc eu lieu le jeudi 18 décembre avec une présence de 4 mamans.

Le public présent à cet atelier est uniquement féminin. La totalité des mamans présentes fréquentent déjà le lieu d'accueil enfants / parents et profitent de la présence de la sage-femme pour lui poser diverses questions et bénéficier de différentes informations. Les mamans ont été informées soit par la note d'informations que nous distribuons chaque mois sur les activités de la maison de l'enfance soit par l'affichage sur les tableaux au sein de la maison de l'enfance.

En venant à ces ateliers, les mamans ont des conseils sur leur grossesse, leur accouchement et les soins de leur bébé. Elles partagent leurs expériences avec d'autres mamans et des professionnels. Elles pourront être rassurées et informées quant à l'angoisse que peut provoquer la maternité.

- **Le café-parents (une activité hebdomadaire)**

Ce temps d'échange peut permettre à certains parents de sortir de leur isolement, d'aller à la rencontre de l'autre, d'échanger autour de l'éducation des enfants, des angoisses, des questionnements et permettre aux parents de se sentir rassuré quant à leur rôle d'éducateur et de dédramatiser les difficultés. Le café-parents a encore du mal à trouver succès auprès des familles. Seulement un parent pour le mois de novembre, 2 pour les 2 premières semaines de décembre, 3 pour la 3^{ème} semaine et 2 pour les deux dernières semaines du mois de décembre. Nous expliquons cela par le fait qu'il faut d'abord établir une relation de confiance entre le personnel et les familles afin que ces dernières puissent « confier » leur enfant lorsqu'elles participent au café-parents à un des membres du personnel. De plus, nous n'avons pas encore trouvé la démarche pour amener ces familles à se poser et à échanger autour d'un thème consensuel. Nous y réfléchissons pour les semaines à venir. Par ailleurs, pour le moment le café-parents se fait souvent de façon informelle et en compagnie des enfants.

7.2 Actions mises en place à la MEFA (Maison de l'Enfance de Faa'a) en 2014:

La MEFA a été inaugurée le 15 mai 2014 avec un personnel restreint. En effet seule l'éducatrice de jeunes enfants était recrutée secondée par l'éducatrice prévue pour Punaauia. Un agent social a été recruté en septembre 2014 et le second agent social en janvier 2015 (après un mois d'essai infructueux avec un agent au mois d'octobre). Les lenteurs de recrutement couplées à un accident de travail de l'éducatrice ayant conduit à des arrêts réitérés suivis de son départ en congé maternité ont quelque peu retardé la mise en action des projets. Le recrutement en fin d'année de l'équipe de la Maison de l'Enfance de Taravao qui a été constituée plus rapidement puisque les 3 professionnels ont bénéficié de mutations internes, a permis de pallier aux carences de ressources humaines de la MEFA. Ce temps de remplacement est considéré aussi comme un temps de formations réciproques des différents personnels (anciennes du FTH aguerries aux espaces d'accueil et nouvelles recrues).

- **Le lieu d'accueil Enfants / Parents (sur 7 mois et demi d'activité)**

Une faible augmentation du taux de fréquentation avec une moyenne de 1 (mai) à 4 (septembre) enfants par jour, avec des pics de 0 à 13 enfants/jour (liés au travail de partenariat avec l'école en juin et associé à la fréquentation d'associations de parents).

La moyenne d'âge se situe principalement entre 0 et 3 ans avec un plus fort taux des 1 - 2 ans. Ce lieu a accueilli 72 enfants différents dont 32 garçons et 40 filles. Si l'augmentation s'est accrue après la rentrée scolaire c'est parce que l'éducatrice allait à la rencontre des mères ayant déposé leur enfant à l'école maternelle voisine. Les directrices d'école, les médecins des dispensaires et le service social invitent également les familles à venir mais la mobilisation dans ce quartier est lente, les habitants du quartier « n'osent pas » venir ou n'ont pas les moyens de transport nécessaire. Un dialogue avec la commune a été engagé pour que la MEFA ait un arrêt de bus lorsqu'une navette sera mise à disposition de la commune pour un transport vers les différents pôles de service public (dispensaires, service social, antenne CPS et mairie).

- **Les ateliers sage-femme (un atelier toutes les 2 semaines)**

Des sages-femmes bénévoles interviennent depuis le début du mois de septembre, tous les mardis matins de 9h30 à 11h puis à partir de décembre toutes les 2 semaines, pour des ateliers collectifs de sensibilisation, d'échange et d'information.

En moyenne 2 à 3 mamans participent à chaque atelier.

- **Le café-parents (une activité hebdomadaire à partir d'octobre)**

Se déroulant tous les mercredis matins de 7h30 à 9h30, autour d'un café ou d'une infusion, les parents sont invités à échanger et partager des idées et informations, se questionner sur des thèmes en lien avec l'éducation des jeunes enfants... en présence d'une éducatrice.

Le café parent est une activité laborieuse à mettre en place car il demande de notre part « d'attirer » les parents pour venir discuter d'un sujet ou d'un autre. La difficulté réside dans le fait que les parents et bien souvent les mamans viennent pour être avec leurs enfant ; jouer ; parler mais de façon informelle le plus souvent. Il y a aussi la peur de se dévoiler. Ce temps n'est pas encore repéré comme un lieu de communication et de réflexion.

- **Les visites médiatisées et espaces rencontre**

Cette activité a démarré début septembre à raison d'environ 2 visites par mois (pour un total de 8 enfants). Bien que plusieurs réunions aient eu lieu afin de présenter et définir le partenariat, il ne s'agit encore que d'un prêt de salle puisque les travailleurs sociaux à l'origine du signalement voire du placement sont acteurs de la VM et n'utilisent pas cet espace comme un lieu neutre, bienveillant et sécurisé pour l'enfant, mettant à disposition des professionnels neutres à la situation. Cette mise à distance par rapport à certaines situations délicates permettrait de mieux travailler autour du lien parent enfant à tisser ou renouer. Un travail de collaboration a été entrepris.

- **Halte garderie**

En partenariat avec les services sociaux de la commune et de la circonscription d'action sociale de Faa'a, une halte garderie a été mise en place dès le 30 octobre, 2 demi-journées par semaine (de 8h à 12h30) avec les lundis réservés à la commune et les jeudis à la circonscription

La capacité d'accueil sera dans un premier temps de 5 places.

L'un des objectifs est de faire profiter le plus grand nombre de familles dans le besoin (procédures administratives, recherche d'emploi, accompagnement à la parentalité...).

Egalement en partenariat avec le service social, la possibilité est donnée aux travailleurs sociaux de la commune ou de la circonscription d'offrir l'opportunité aux familles de déposer leur enfant à la Maison de l'Enfance durant leurs démarches administratives, leur audience chez le juge... La Maison de l'Enfance ne pouvant être assimilée à une crèche ou garderie, ce système de pré-inscription limite la garde des enfants pour favoriser un lieu d'accueil parent-enfant et la possibilité pour les parents de participer aux activités et lieux d'échange. Seules 2 familles en ont bénéficié en 2014.

- **Les ateliers dirigés (1 mois et demi d'activité)**

Dès le mois de Novembre, des parents volontaires ont pu partager leur savoir faire en matière de médiations éducatives (jeux, comptines, lire, une histoire, réaliser une activité manuelle avec les objets du quotidien, relaxation...) tout en développant leurs connaissances sur le développement et les besoins de l'enfant, en présence des professionnels de la maison.

Cet espace est ouvert les mercredis après -midi de 11 h 30 à 15h30, permettant aux élèves de venir juste après l'école ou après une sieste.

- **Projet dispositif passerelle avec l'école Farahei**

La première scolarisation est le début d'un parcours scolaire qui initie pour de nombreux tout-petits leur première sortie du milieu familial et la première relation des parents avec les acteurs de l'école.

Afin de réussir cette étape, il est nécessaire de la préparer en ouvrant l'école à tous les partenaires, dont les structures de petite enfance. Les relations de l'école avec ces structures (crèche, micro crèche, halte garderie, jardin d'enfants...) s'appuient sur une authentique connaissance réciproque des acteurs de la petite enfance. Elles permettent de développer des actions passerelles pour accompagner les enfants et leurs parents dans cette transition. Les continuités éducatives et pédagogiques de la structure petite enfance vers l'école se construisent à partir des besoins des enfants et des contextes locaux d'exercice en relation étroite avec les parents. Un projet passerelle désigne donc un dispositif partenarial, interinstitutionnel et pluridisciplinaire qui facilite l'entrée de l'enfant de 2-3 ans à l'école maternelle en associant les parents dans la découverte de ce nouvel espace. Plusieurs réunions avec les différents inspecteurs (de circo, de R.E.P et des maternelles) ainsi qu'avec l'équipe de l'école Farahei, voisine de la maison, ont eu lieu depuis le mois d'avril 2014. Lors des demi-journées d'adaptation en juin pour les futurs enfants scolarisés et leurs parents, l'éducatrice était présente au sein de l'école pour les accueils. Certaines familles ont ainsi pu découvrir puis profiter de l'espace d'accueil de la MEFA. La communication reste efficiente avec notamment l'invitation de l'éducatrice au conseil d'école. La L'école distribue aux familles le planning d'activités mensuel de la MEFA et invite les familles à venir. Le projet de classe passerelle étant un projet novateur au sein de l'Education et Faa'a étant classée en REP, une attention particulière est portée à l'intérêt d'une scolarisation précoce des enfants issus de milieux défavorisés. La proximité de l'école Farahei dont le recrutement touche principalement des enfants des quartiers proches d'Oremu et Puurai privilégie la mise en place de ce dispositif passerelle.

7.3 Projets en cours d'élaboration :

Des réunions de présentation de ces différents projets avec les services et associations concernés ainsi que les garderies ont été organisées au cours du dernier trimestre 2014. Ces projets ont été mis en place dès janvier 2015. L'objectif est de diversifier l'offre de service public sur un même lieu pour les usagers de la commune, sans prescription, dans un objectif de cohésion sociale.

- **Dispositif passerelle** (démarre en février à Faa'a, en cours de discussion à Punaauia)
- **Relais Assistantes Maternelles (RAM)** (démarre en janvier à Punaauia)
- **Atelier du goût et sensibilisation à la nutrition** (démarre en janvier) avec une vacation d'un médecin nutritionniste puis par la mise en place d'ateliers organisés par la Maison du Diabétique.
- **Atelier bébé-massage** (démarre courant 1^{er} trimestre après une séance offerte dans chaque ME)
- **Partenariat avec l'association d'aide aux victimes Te Rama Ora, l'APAJ** (en cours)
- **Partenariat avec l'association Vivre sans drogue** (en cours)
- **Jardin partagé** (en cours)
- **Partenariat avec la Maison du diabétique** (début des ateliers fin 1^{er} semestre)
- **Partenariat avec les conseillères en Economie Sociale et Familiale** (début des ateliers fin 1^{er} semestre)

7.4 Bilan d'activité du 1^{er} trimestre 2015 :

❖ A Punaauia

- **Espace d'accueil Enfants/ Parents :**

Au total sur 3 mois d'activité : 561 enfants ont été reçus. La fréquentation s'amplifie au moment des vacances scolaires puisque les fratries peuvent aussi participer. Les parents viennent spontanément et sont informés souvent par le bouche à oreille.

Fréquentation lieu d'accueil enfants-parents	Total enfants	Moyenne par jour	Nb d'enfants différents
Janvier	150	7.1	53
Février	202	10.1	65
Mars	209	10	61

- Ateliers dirigés :

- Le thème du mois de janvier portait sur la galette des rois et les rois mages. Il y a eu 12 ateliers répartis sur les mercredis et vendredis matins et sur le mercredi après-midi. Au total, 49 enfants ont participé à un atelier dirigé. La moyenne est de 4 enfants par atelier.



Atelier galette des rois

- Le thème du mois de février était le Nouvel An chinois. Il y a eu 12 ateliers avec la présence de 78 enfants au total. La moyenne de 6,5 enfants par atelier.



Réalisation de lanternes

- Le thème du mois de mars était « *la culture polynésienne* » 12 ateliers ont eu lieu avec 71 enfants. La moyenne de 5,9 enfants par atelier.



Réalisation de ipo traditionnel



Confection d'un pareo pour les enfants



- Café parents :

Fréquentation du café parents	Nb de séances	Nb de parents
Janvier	3	9
Février	2	7
Mars	5	19

- Atelier avec une sage-femme :

Fréquentation de l'atelier sage-femme	Nb de séances	Nb de parents
Janvier	2	2
Février	2	2
Mars	2	2

- Atelier Bébé Massages :

1 atelier a été offert en janvier par une prestataire à 7 participants. Une convention est à l'étude pour développer ce type d'activité favorisant le lien mère enfant.

- Atelier nutrition :

A partir de janvier un médecin nutritionniste vacataire propose des ateliers du goût et de sensibilisation à la nutrition une fois par mois dans les Maisons de l'Enfance de Punaauia et Faa'a. En janvier 4 parents ont participé, en février un atelier nutrition sur le thème « *repères et idées pour une diversification gourmande* » accueillait 5 parents.

- RAM :

Les relais assistantes maternelles ont lieu le lundi matin pendant lesquels un atelier motricité est mis en place par Gildas (psychomotricien et directeur de garderie) et le vendredi après-midi pendant lesquels l'accueil est libre mais un projet jardinage est en cours de réalisation et sera mis en place au mois de juin. Ce sont essentiellement les enfants de la garderie des « Coloriés » qui bénéficient de cet accueil RAM mais aussi plus sporadiquement les enfants de la garderie « Titi » et des « Moussaillons ». L'intérêt est également de donner un espace d'échange et d'informations entre professionnels de la petite enfance.

Fréquentation du Relais Assistante maternelle (RAM)	Nb de séances	Nb enfants par séance
Janvier	3	5 des coloriés
Février	5	5 des coloriés + 3 de Titi + 8 des Moussaillons
Mars	8	5 des coloriés



Nouvel An Chinois

- Atelier parents :

L'atelier parents est un lieu d'échange de savoir-faire dirigé par des parents eux-mêmes ou sur invitation d'un intervenant extérieur dans l'objectif de transmissions trans générationnelles.

L'atelier du mois de février consistait en la confection de nems pour fêter le nouvel an chinois. 6 parents y ont participé.



Atelier parents : confection de nems

En mars, l'atelier parents était un atelier de confection de « poaras ». Il a eu du succès auprès de 7 mamans.



Confection d'un poara pour les mamans

Un intervenant extérieur est venu faire une démonstration de confection de monoï aux familles.



Démonstration de fabrication de monoï

- **Visite médiatisée** : 1

En partenariat avec le service social des visites médiatisées ont lieu dans les maisons de l'enfance et permettent à des enfants placés en famille d'accueil de tisser ou reconstruire un lien avec leur famille biologique. En février une VM a eu lieu et en mars 2 VM concernant 2 familles.

- **Evènement** :

Le 09 mars 2015, visite de la ministre des Outre-mer, Madame Georges PAU-LANGEVIN à la Maison de l'Enfance de Punaauia.



Visite de la Ministre

❖ **A Faa'a**

- Par souci de ne pas faire de répétition l'activité de la MEFA est résumée dans le tableau suivant :

Mois	Nb d'enfants accueillis sur les espaces enfants-parents	Nb d'enfants accueillis dans les activités dirigées	Nb de séances d'activités parents	Nb de visites médiatisées	Nb de parents ayant participé à l'atelier de nutrition mensuel	Nb de parents ayant participé à l'activité hebdomadaire café parents
Janvier	126	25	2 (ateliers sur le maquillage)	3	0	11
Février	169	22	0	5	0	9
Mars	192	103	0	6	9	8

- **Dispositif passerelle :**

En partenariat avec l'école Farahei un dispositif passerelle a été mis en place. 2 classes de STP sont reçues en demi-groupe matin et après midi 2 fois par semaine (lundi et jeudi) depuis début février. Des activités autour du conte, du langage, de la motricité sont organisées par l'éducatrice et l'enseignante.

8. Conclusion et perspectives

Si la mise en route de la MEFA a été plus lente que celle de la MEPU ceci s'explique en partie par le fait que la MEPU est située sur la route de ceinture alors que la MEFA se trouve enclavée à Puurai et n'est desservie par aucun moyen de transport, limitant l'accès à des familles proches (vivant dans un quartier en montagne).

On remarque une organisation spécifique dans chaque maison liée à des besoins et demandes différentes au niveau de chaque commune. Ainsi la classe passerelle du fait d'une proximité directe est favorisée à Faa'a alors que la mise en place de Relais Assistantes maternelles se développera plus aisément sur Punaauia (avec 12 garderies sur la commune, essentiellement situées sur la route de ceinture).

La Maison de l'Enfance de Taravao devrait ouvrir le 26 juin 2015 après quelques retards en raison d'importants travaux de réfection.

Nous relevons une motivation forte des divers services et partenaires associatifs mais aussi des communes à la mise en place des différents projets.

Cependant force est de constater que le recrutement de personnels pose de réelles difficultés alors qu'il s'agit d'un projet phare du gouvernement mettant l'accent sur des actions de prévention primaire et le repérage précoce des familles en difficultés éducatives évitant une surenchère de prises en charge ultérieures.

Faute d'inscription au budget 2015, l'ouverture des Maisons de l'Enfance de Uturoa et Taiohae devrait être reportée début 2016 si toutefois le budget est voté.